



**FORMULAIRE DE DEMANDE DE RÉVISION
DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE**

INSTRUCTIONS

1. Remplir le formulaire et y annexer, si possible, une copie de l'avis d'évaluation ou de modification et tout autre document à l'appui de votre demande.
2. Joindre la somme appropriée par chèque visé ou mandat-poste libellé à la Ville de Montréal.

La somme appropriée est celle qui correspond, dans le tableau qui suit, à la fourchette dans laquelle se situe la valeur inscrite au rôle de l'unité d'évaluation concernée :

✓	Inférieure ou égale à 500 000 \$	75 \$
✓	Supérieure à 500 000 \$ et inférieure ou égale à 2 000 000 \$	300 \$
✓	Supérieure à 2 000 000 \$ et inférieure ou égale à 5 000 000 \$	500 \$
✓	Supérieure à 5 000 000 \$	1 000 \$

3. Expédier **par courrier recommandé** les copies 1 et 2 du formulaire ainsi que la somme appropriée à l'adresse suivante : 255, boulevard Crémazie Est, bureau 600, Montréal (Québec) H2M 1L5.

Vous pouvez également vous présenter aux bureaux suivants du Service de l'évaluation foncière de la Ville de Montréal du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, **sauf le vendredi jusqu'à 16 h**, où l'argent comptant, la carte de débit et les cartes de crédit MasterCard et Visa y sont acceptées :

255, boulevard Crémazie Est, bureau 600
Montréal (Québec)
H2M 1L5

1868, boulevard des Sources, bureau 500
Pointe-Claire (Québec)
H9R 5R2